



Chère et cher membre de l'Alliance,

Mi-juin, nous avons tenu notre **assemblée générale** (AG26), qui a attiré de nombreux participants au Musée d'histoire naturelle de Berne. À cette occasion, deux nouveaux membres du Comité ont été élus : Jürg Läderach (IG Toggenburg), et Stephan Neidhardt (IG Bettmeralp-Riederalp). Chris Sievers (IG Arosa) a démissionné et a été nommé membre d'honneur par l'AG pour son engagement de longue date au sein du Comité de l'Alliance. Le Comité sortant, composé du Président Heinrich Summermatter, du Vice-Président Martin Gygax, du Secrétaire Robert Bucher, ainsi que des membres Florence de Bondeli, Thomas Hügli et Denis-Eric Scherz, a été reconduit pour un nouveau mandat.



Avant l'AG26, un débat animé par Martin Gygax a porté sur le *nouvel impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires essentiellement à usage personnel* ("**impôt réel sur les R2**") et sur la **pénurie de logements** dans les destinations touristiques.

Concernant la pénurie de logements, l'Alliance a élaboré, à l'occasion d'un symposium organisé par l'Office fédéral du logement en novembre 2025, une proposition visant à créer une **plateforme** sur laquelle les propriétaires de résidences secondaires pourraient proposer leurs biens immobiliers à la location ou à la vente exclusivement à des demandeurs de logement locaux. Nous en avons parlé dans nos deux dernières infolettres. Jusqu'à maintenant, la commune d'Engelberg et la région de la Jungfrau, représentée par son directeur Marc Ungerer, ont manifesté leur intérêt pour ce projet de plateforme. Cependant, pour solliciter un financement auprès du SECO, il nous faut **davantage de destinations intéressées**.

En ce qui concerne les **impôts réels sur les résidences secondaires**, destinés à compenser la suppression de la valeur locative, les cantons touristiques s'emploient actuellement à élaborer, au sein de leurs parlements, les dispositions nécessaires à leur mise en place au **01.01.2029**. Je pars du principe que les cantons des Grisons, Valais, Berne et Tessin adopteront ce nouvel impôt. Certains de nos membres craignent que ce nouvel impôt ne leur soit nettement plus défavorable que l'imposition de la valeur locative. Nous recommandons d'engager un dialogue régulier avec la station de vacances à ce sujet.

Au cours de ces dernières semaines et à plusieurs reprises au sein de nos associations-membres régionales, j'ai entendu des plaintes concernant de fortes **hausse des taxes de séjour**. Après avoir examiné de plus près certaines des justifications avancées pour ces hausses, j'ai dû constater que les communes avaient, à plusieurs reprises, inclus des éléments non finançables par la taxe de

séjour. J'ai recommandé à nos membres concernés de contacter leurs communes et d'exiger que ces augmentations soient corrigées en conséquence. De tels désaccords ne sont pas agréables pour nous, propriétaires de résidences secondaires. Il vaut néanmoins la peine, dans tous les cas, d'adopter une position ferme de notre part. Nous sommes volontiers à disposition de nos membres pour les conseiller dans de tels cas.

Nous, les résidents secondaires, n'avons aucun droit politique dans la station de vacances. Nous constituons pourtant un pilier essentiel de l'économie touristique locale. Nous devons sans cesse le rappeler lors des discussions sur les redevances et les impôts ! Nos redevances servent également à financer les infrastructures touristiques, dont les touristes d'un jour peuvent profiter gratuitement !

En 2027, nous souhaitons à nouveau certifier les destinations de vacances méritantes en leur attribuant notre **Label «Top destination R2»**. Ce certificat de qualité n'est d'ailleurs décerné qu'aux communes qui garantissent aux propriétaires de résidences secondaires un siège et un droit de regard au sein des instances chargées de l'utilisation des taxes de séjour. N'hésitez pas à me contacter d'ici le **15.09.2026** si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions à ce sujet.

Je remercie toutes celles et ceux qui, sous quelque forme que ce soit, s'engagent en faveur des intérêts des propriétaires de résidences secondaires au sein des communes, des cantons et d'autres instances. Cela ne va pas toujours de soi et peut même parfois s'avérer fastidieux.

Je souhaite à tous nos membres un bel été en espérant que vous pourrez pleinement profiter de votre résidence secondaire.

Heinrich Summermatter, Président Alliance Résidences Secondaires Suisse

Si vous avez des questions ou des commentaires, nous y répondrons avec plaisir ! **Merci également de diffuser cette infolettre à vos membres.**

Rédaction

Alliance Résidences Secondaires Suisse

Impressum

Alliance Résidences Secondaires Suisse
Allianz Zweitwohnungen Schweiz
Aumattweg 15
3032 Hinterkappelen/BE
Tél 079 792 95 91

www.arss.ch

info@arss.ch

➔ **19.06.27 : AG de l'Alliance**

L'association faîtière nationale à laquelle appartiennent 38 associations régionales, représente les intérêts des propriétaires de résidences secondaires dans les destinations de vacances des régions alpines suisses.